

MÉTHODE

Optimiser la retraite future grâce à la rémunération actuelle

Pour conseiller les dirigeants d'entreprise, Optima retraite préfère s'appuyer sur l'optimisation des rémunérations plutôt que sur la prestation de reconstitution de carrière.

Optima retraite, créé en juillet par trois consultants, met en avant son offre de conseil sur l'optimisation des régimes obligatoires de retraite à partir d'une prestation de reconstitution de carrière. Côté utilisateur, c'est la prestation portant sur la rémunération du dirigeant qui est privilégiée.

Mieux qu'un produit d'avenir, un choix aujourd'hui

C'est le cas du cabinet d'expertise-comptable Safirec (45 collaborateurs), qui utilise le volet de conseil portant sur la constitution de la retraite, considérée comme une rémunération différée. Il s'agit de doser les revenus et salaires de l'année, la constitution de la retraite par répartition, la distribution des bénéfices et les avantages en nature. Cet «équilibre» ne coûte d'ailleurs que 450 €, contre 1 000 € à 1 500 € pour un bilan retraite. «Nous achetons un conseil sur un volet qui nous fait défaut. Nous sommes sans cesse confrontés au choix entre ré-

munération immédiate et différée, indique André Dupérier, administrateur de Safirec. Concernant les simulations de retraite, aucun des outils du marché n'était adapté aux évolutions de la loi "Fillon". Aucune réponse n'était exploitable auprès de nos clients. L'optimisation de la retraite est tout sauf simple.

Nous ne pouvons plus apporter les réponses nous-mêmes, comme c'était le cas il y a dix ans. Nous sommes confrontés à de nombreuses questions. Optima Retraite nous permet d'offrir tout un panel de solutions à nos clients et apporte une réponse constructive et durable. C'est un service complémentaire que nous voulons offrir.» Safirec apprécie surtout la disponibilité des deux experts (sur 13 salariés) de la plate-forme d'Optima. Mais le volet d'optimisation de la retraite n'a, pour l'instant, été utilisé que par 7 clients du cabinet, proches de la retraite, sur un total d'un

«Les intermédiaires, banquiers ou assureurs, résument le problème de la retraite à une souscription de produits. Nous nous concentrons sur le conseil. Nous ne nous démarquons pas des autres prestataires pour ce qui est de la reconstitution de carrière, qui ne représente qu'un tiers du travail. Notre valeur ajoutée réside

« Comment choisir entre rémunération immédiate et différée ? »

dans l'interprétation de ces informations, dans les conseils d'intervention sur les régimes obligatoires, comme la rentabilité des rachats de trimestre ou

le choix de l'âge de départ», explique Lionel Viennois, dirigeant associé d'Optima Retraite – 200 clients, dont 110 experts-comptables, une trentaine d'avocats et 60 conseils en gestion de patrimoine indépendants. «Nous permettons à nos clients d'aborder un nouveau champ de compétences et de prendre en compte la dimension sociale à toutes les étapes de la vie de l'entreprise. Ils n'ont pas le temps de se former à la retraite.»

Le comptable ne fait pas du social

Rompus aux problématiques de l'entreprise, un expert-comptable est plus familier des questions de rémunération et de choix de statut du dirigeant que de l'aspect social de la retraite de son client. Il s'agit, par exemple, de rédiger son objet social pour être affilié à l'une des 12 caisses de retraite des professions libérales plutôt qu'une autre. Ou de savoir qu'en cas de création d'entreprise, l'exonération de charges sociales d'un an se traduit par la validation d'un seul trimestre, ce qui peut créer un manque en fin de carrière. «La phase de préparation de la retraite m'intéresse davantage, avoue André Dupérier. Mais je suis certain que nous allons nous orienter vers le volet d'optimisation de la retraite et engager cette dimension prospective.» ●

AGNÈS SÉVERIN

AVIS D'EXPERT

« LEUR DÉMARCHE AUPRÈS DES CAISSES APPORTE UNE VRAIE VALEUR AJOUTÉE »

Pierre Laversanne, actuinaire du cabinet portant son nom, pense que les prestataires comme Optima seront indispensables tant que les caisses ne seront pas en mesure de renseigner rapidement les salariés sur le montant de leur future retraite.

● Les plus de 50 ans ne disposeront pas d'informations complètes auprès des caisses de retraite avant trois ans. Les prestataires de services de reconstitution de carrière ont certainement un rôle à jouer avant que le droit à l'information ne devienne une réalité.

● Le travail le plus lourd consiste à démarcher les caisses. C'est cela, la valeur ajoutée d'Optima Retraite, plus que le logiciel. Si vous utilisez de vraies données, avec une faible part d'extrapolation, la simulation est de bonne qualité.

● La plupart des logiciels concurrents permettent également d'optimiser les régimes obligatoires. Mais ces outils sont avant tout destinés à vendre des produits.



ERIC FLOIGNY/VALEPH